



57 travailleurs sans papiers en grève pour leurs droits et la dignité !

Depuis le 23 mars, 57 travailleurs sans-papiers des restaurants KFC sont en grève dans le restaurant des Halles au 31/35, Boulevard Sébastopol Paris 1^{er}.

Après quatre jours de grève, des négociations ont eu lieu le 24, 26 et 27 mars, date de signature d'un protocole d'accord. La CGT a obtenu des engagements clairs de la direction générale. D'ores et déjà, la direction a établi la totalité des demandes d'autorisation de travail et s'engage à payer la taxe gouvernementale due pour l'embauche d'un travailleur immigré. Elle a également passé tous les salariés sans-papiers à temps plein. Les salariés licenciés pour « défaut de papiers » seront réintégrés.

Durant la semaine, les salariés de 6 restaurants KFC de la région Ile-de-France ont débrayé en solidarité avec leurs collègues sans-papiers. Cette démarche exprime aussi de fortes revendications : salaires, 13^e mois, conditions de travail, refus du temps partiel imposé... La direction doit convoquer les organisations syndicales et rouvrir les NAO.

Le Groupe YUM est le leader mondial de la restauration rapide. 1,167 millions d'euros de primes et bonus ont été distribués en 2008 aux principaux dirigeants de KFC ; les 10 plus haut salaires de KFC ont augmenté de 24%.

Plus de 70% des salariés de KFC sont embauchés en temps partiel imposés et les salaires sont au niveau du SMIC. Voilà pour les réalités économiques.

Les dossiers sont aujourd'hui prêts à être déposés en préfecture. Depuis le 15 décembre 2008, les préfectures peuvent délivrer des autorisations de travail en urgence. Les 57 dossiers doivent être traités en même temps, à Paris, afin d'assurer une équité de traitement. Les autorisations de séjour et de travail doivent être délivrées rapidement afin d'aller vers une reprise du travail.

La balle est dans le camp du gouvernement et de la préfecture de Paris. Il suffit que la décision politique soit prise. Les autorisations de travail peuvent être délivrées dans la semaine. La direction générale de KFC France doit continuer à faire pression sur les pouvoirs publics.

Le gouvernement doit cesser de tergiverser et doit régulariser les travailleurs sans-papiers.

Notre détermination reste entière !

Paris, le 2 avril à 20h30

Déléguée syndicale centrale CGT : Najia Hlilif / 06 13 83 38 79

Secrétaire départemental CGT : Olivier Villeret / 06 62 08 07 98